



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-46239>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-46239

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Marseille Direction de l'Achat et de la Commande Publique

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130055300016

Ville : Marseille

Code postal : 13006

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25_1263

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Marseille

Adresse mail du contact : Guichet-dmp@marseille.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature (pouvant prendre la forme du DC1 dûment remplie). La case F1 du DC1 peut être cochée car elle remplace la déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux Articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique. Soit le DUME, à la place des DC1 et DC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (article F1 du DC2). Soit le DUME, à la place des DC1 et DC2 Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres

d'affaires des trois derniers exercices devront fournir : - une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise),
- le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - Présentation d'une liste des principales prestations effectuées en lien avec l'objet du présent marché au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé L'entreprise nouvellement créée pourra apporter la preuve de ses références professionnelles et de sa capacité technique en produisant tous document qu'elle estime nécessaire et notamment, les références professionnelles et la liste des prestations effectuées, en lien avec l'objet du marché (indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé), depuis sa création.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 14/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Ville de Marseille

Critères d'attribution : Prix 40% valeur technique 60 % Les critères et sous critères sont détaillés dans le règlement de la consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestation de balades en barques électriques

Code CPV principal - Descripteur principal : 92000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestation de balades en barques électriques

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Marseille

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le délai de validité des offres est de 3 mois L'accord cadre est passé sans montant minimum. Le montant maximum annuel de l'accord cadre est de 80 000 euros HT. Les critères de jugement des offres Prix 40 % Valeur technique 60%

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2025